

Communiqué de presse

Subventions de novembre 2015 : Soutien de 115'000 francs pour la rénovation de la piscine municipale de Moutier

La Neuveville, le 30 novembre 2015

Subventions culturelles

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a accordé lors de sa séance plénière du 25 novembre 2015 des subventions annuelles au Café-Théâtre de la Tour de Rive à La Neuveville, à l'espace culturel La Nef au Noirmont et à la Société jurassienne d'émulation pour le dictionnaire du Jura de respectivement 20'705, 5'000 et 4'000 francs.

Une subvention ponctuelle de 50'000 francs a été attribuée à la Compagnie de la Dérive à Moutier pour la création de son spectacle Point de fuite possible. La Compagnie de la Coquille obtient 8'000 francs pour la création de son spectacle musical Peter Pan.

Dans le domaine de la musique, l'école schwyzoise reçoit une subvention de 1'000 francs pour l'enregistrement d'un CD et l'Ensemble instrumental de La Neuveville obtient 6'000 francs pour les concerts de son $30^{\rm ème}$ anniversaire. Le groupe Henriette B bénéficie d'un soutien de 5'000 francs pour l'enregistrement d'un nouveau CD et Chœur à cœur d'une subvention de 10'000 francs pour le concert de son $10^{\rm ème}$ anniversaire.

Le CJB a également approuvé la demande d'augmentation de la subvention annuelle accordée au Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont au côté des trois autres cofondateurs de ce musée que sont la République et Canton du Jura, la Ville et la Bourgeoisie de Delémont.

Fonds de loterie

Le CJB subventionne la publication de nouveaux guides touristiques de Jura bernois Tourisme pour un montant de 8'780 francs. Il accorde 6'200 francs à l'école primaire de Tramelan pour l'aménagement d'une cour d'école. Finalement, 363'800 francs sont accordés au titre de la protection des monuments historiques et du patrimoine du Jura bernois.

Fonds du sport

Le CJB accorde une subvention de 115'000 francs à la Ville de Moutier pour la reconstruction des vestiaires de sa piscine municipale. Le HC Tramelan obtient 3'530 francs pour l'acquisition de matériel de sport. Le CJB octroie 5'000 francs pour l'organisation de la course Villeret – Chasseral – Villeret, 5'000 francs pour le triathlon populaire du Centaure, 3'000 francs pour le championnat suisse élite d'haltérophilie et 2'000 francs pour la course VTT du Club cycliste de Moutier.

Total des subventions accordées

Le CJB a accordé ou préavisé, dans sa séance du 25 novembre 2015, des subventions pour un montant total de 622'015 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB: 032 493 70 73